

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 1

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

|                    | Volume moyen             | Fr.   |
|--------------------|--------------------------|-------|
| Charpentes . . . . | 1,00—1,40 m <sup>3</sup> | 39—45 |
| Charpentes . . . . | 1,50—2,00 m <sup>3</sup> | 44—50 |
| Charpentes . . . . | 2,00—2,90 m <sup>3</sup> | 50—56 |
| Pin Weymouth . . . | 1,70—2,00 m <sup>3</sup> | 65—75 |

Tous ces prix s'entendent pour bois en forêt, façonnés et cubés sans écorce.

Ce qui nous paraît le plus remarquable dans ces indications, c'est le beau résultat de la vente du bois du pin Weymouth. Comparé à celui des deux sapins de mêmes dimensions, il a dépassé celui-ci de 21 à 25 francs par mètre cube. Qu'en pensent les contempteurs de la culture des essences exotiques dans la forêt suisse? Nous les prions de ne pas oublier que cette supériorité des prix de vente n'est pas accidentelle; elle se répète régulièrement depuis plusieurs années. Et n'oublions pas non plus que, grâce à un accroissement plus rapide que celui de nos sapins, les bois du Weymouth si avantageusement vendus sont plus jeunes. Ce sont là faits qui méritent de retenir l'attention. *H. B.*

### Etranger.

**Italie.** *Institut international d'agriculture à Rome.* Nos lecteurs se souviennent que le Congrès international de sylviculture avait décidé la création d'un service de sylviculture qui serait annexé à l'Institut international d'agriculture.

Nous apprenons que la place de directeur de ce nouveau service sera prochainement mise au concours et qu'il est possible qu'un spécialiste suisse ait des chances d'être nommé à ce poste.

Les ingénieurs forestiers qui s'intéresseraient à cette place obtiendront de plus amples renseignements en s'adressant à l'Inspection fédérale des forêts, à Berne.

### BIBLIOGRAPHIE.

*A. Poskin. Traité de sylviculture.* Un volume in-8° de 440 pages, avec 175 illustrations dans le texte. Editeur: Jules Ducolot, à Gembloux, Belgique. Broché: 50 francs.

Rédigé par un ingénieur forestier belge, professeur de sylviculture à l'Institut agricole belge de Gembloux, ce traité est destiné surtout aux sylviculteurs et aux propriétaires de forêts de la Belgique. C'est qu'aussi, comme l'écrit dans une intéressante préface M. N. Crahay, l'éminent directeur général honoraire des eaux et forêts du royaume, la sylviculture belge est toute spéciale. Elle tient surtout des méthodes françaises basées sur la régénération naturelle; mais elle a adopté, beaucoup plus que celle de la France, les compléments artificiels et elle s'est appliquée davantage encore à mettre en valeur, par le boisement, les terres incultes. Or, malgré le peu d'étendue de la Belgique, on rencontre sur son petit territoire les

climats et les sols les plus différents. Ses sylviculteurs ont ressenti le besoin de mettre à la disposition du public agronomique éclairé un manuel de sylviculture bien au point et tenant compte de ces conditions spéciales. Tâche que s'est assignée aussi le comité directeur de la Bibliothèque agronomique belge, sous les auspices duquel l'ouvrage a été publié. Ainsi faisant, ce comité a été singulièrement bien inspiré; puisse-t-il trouver des imitateurs dans d'autres pays.

La forêt se présente en Belgique sous un aspect notablement différent de celui qu'elle revêt en Suisse; il n'en est pas moins important. Chez nous forêt de protection avant tout, elle est pour le Belge surtout un fournisseur précieux d'une matière première dont il consomme beaucoup et dont l'achat lui coûte cher. Nation industrielle et à population très dense, la Belgique ne produit qu'un peu plus du quart du bois nécessaire à ses besoins; le reste doit être acheté à l'étranger. Ce pays a donc un intérêt évident à vouer des soins éclairés à ses boisés, dont l'étendue atteint approximativement un demi-million d'hectares, soit la moitié environ de celle des forêts suisses. Pour la Belgique, il importe de veiller à la conservation des forêts existantes, de produire le maximum de matières ligneuses les plus utiles, de mettre en valeur par l'arbre les terres incultes encore assez nombreuses et d'appliquer un traitement judicieux aux forêts.

C'est là un beau programme, d'un intérêt évident tant au point de vue économique qu'esthétique.

Telles sont les idées directrices qui ont guidé l'auteur dans l'élaboration de son livre, et nous nous empressons d'ajouter qu'il a réussi brillamment dans sa difficile tâche.

La première partie du traité s'occupe des éléments constitutifs des forêts: l'arbre et les essences forestières. Nous avons été charmé de lire qu'en Belgique on a recouru assez largement, dans les boisements nouveaux, à plusieurs essences étrangères. La flore forestière belge est relativement pauvre en bonnes essences — les grands résineux n'y sont pas représentés. Il est donc utile de rechercher dans les flores étrangères des essences capables de prospérer et de fournir des produits, surtout du bois d'œuvre. « Il s'agit évidemment, écrit l'auteur, non pas de négliger les espèces spontanées, mais plutôt de suppléer à ce qu'elles ont d'imparfait ou d'incomplet. » On ne saurait mieux dire.

La deuxième partie présente la forêt et le peuplement; la troisième a trait au boisement et au reboisement des terrains nus. L'objectif de la quatrième partie est le traitement et l'amélioration des forêts. La dernière partie traite de la gestion, de l'exploitation et de la protection des forêts.

L'originalité de ce nouveau traité consiste surtout dans les développements donnés au repeuplement artificiel et au reboisement des terrains nus dont nous avons vu plus haut l'importance en Belgique. L'ameublissement des sols, l'utilisation d'engrais chimiques — auxquels on a recouru en Belgique plus que partout ailleurs — les propriétés des semences pouvant avoir une influence sur la valeur des plants, la sélection, le bouturage, l'installation de pépinières et la production des plants, toutes ces questions

sont traitées à fond et l'auteur a tenu compte du résultat des recherches les plus récentes à leur sujet. Nous avons eu le plaisir de constater qu'il a bien voulu recourir souvent à ceux consignés dans les *Mitteilungen* de la Station suisse de recherches forestières.

Nous ne voulons pas manquer de féliciter M. Poskin de son appréciation si raisonnable et judicieuse du jardinage (p. 299—308). On peut lire bien souvent des jugements fort déraisonnables sur ce mode de traitement, encore mal connu; aussi c'est tout plaisir d'entendre une voix s'efforcer d'être impartiale dans le différend qui met aux prises jardineurs et les représentants de la futaie régulière. Tout ce qu'écrit M. Poskin à ce sujet est frappé au coin du bon sens; il a su s'affranchir d'idées et de jugements préconçus, ou aussi de vieux préjugés encore trop ancrés.

Le traité de sylviculture de M. A. Poskin nous apparaît comme une œuvre fort réussie. Il est clairement rédigé, bien imprimé sur de beau papier; ses illustrations, presque toutes inédites, d'excellente exécution, sont bien adaptées au texte. Aussi avons-nous grand plaisir à souhaiter la bienvenue à ce produit nouveau de la littérature forestière de langue française. Il ne manquera pas de contribuer puissamment au développement de l'économie forestière de nos amis les Belges. A son auteur, nous adressons les plus vives félicitations.

H. Badoux.

*Institut supérieur agricole et forestier de Florence. Italia forestale.* Un volume grand in-8°, de 327 pages, avec 52 illustrations dans le texte. Tipografia Mariano Ricci, à Florence. 1926.

C'est un superbe volume et par la forme et par le fond, dont la primeur fut offerte fort gracieusement aux congressistes de Rome par l'Institut royal d'agriculture et de sylviculture de Florence. Ainsi que le congrès, et mieux encore, l'« Italia forestale » est une révélation du magnifique effort que la sylviculture italienne développe depuis quelques années pour regagner le temps perdu et se hisser au niveau de la sylviculture de pays qui ont derrière eux un long passé de science et de pratique sylvicoles.

L'Institut de Florence a su condenser dans les 327 pages de ce précieux ouvrage une telle abondance de matières que l'analyse ne saurait en être donnée dans un simple bulletin bibliographique. Les neuf chapitres dans lesquels ces matières sont classées et traitées, savoir : le milieu physique (Prof. *Pavari*), le milieu économique et social (Prof. *Serpieri*), l'extension et la répartition des forêts italiennes (D<sup>r</sup> *Carloni*), les principaux types de forêts, la technique de leur gestion (Prof. *Di Tella*), la production, la consommation et le commerce des produits forestiers (D<sup>r</sup> *Carloni*), la restauration des montagnes et les reboisements (Prof. *Pavari*), les notices sur les industries forestières (collaboration), les directives de la législation forestière italienne (Prof. *Trifone*), l'organisation de l'Administration des forêts et ses diverses tâches (Directeur général *Stella*), sont signés de noms de savants. Cette simple énumération montre la volonté de traiter les questions systématiquement, dans leur interdépendance, et avec quelle méthode rationnelle et intensive les dirigeants de la sylviculture italienne

sont à l'œuvre. Les congressistes qui ont eu le privilège d'être introduits dans l'Institut de Florence ont pu en admirer l'organisation et l'équipement bien faits pour soutenir ce conscient effort.

Les forestiers italiens ne se dissimulent pas l'arduité des problèmes qu'ils ont à résoudre et qui empoignent le voyageur qui, mené par exemple par la voie ferrée qui croise l'Apennin entre Plaisance et Pise, a la rapide vision des vallées dévastées qui se succèdent; eux-mêmes nous les signalent et il faut admirer le courage et la résolution avec lesquels ils s'attèlent à la formidable tâche de leur restauration. Les exemples qu'ils donnent dans l'« Italia forestale », avec des vues très caractéristiques, soulèvent l'admiration.

Mais cette restauration n'est qu'un des aspects multiples de la tâche de la sylviculture italienne, aspects multiples correspondant à la multiplicité des conditions édaphiques et économiques de ce pays si varié qui sont aussi un obstacle à une législation efficace; mais les Italiens semblent avoir su tourner cet obstacle. La variété des produits dont plusieurs, que nous considérerions volontiers comme accessoires, prennent le pas sur le bois, font de la technologie forestière en Italie une science fort complexe. Néanmoins, l'Italie souffrant elle aussi d'un fort déficit de production ligneuse, l'intensification de la production reste pour ce pays la tâche essentielle des forestiers.

Tout cela est dit clairement et impartialement documenté dans ce beau livre fait pour ouvrir des horizons, affermir des convictions, procurer un vif plaisir intellectuel à ceux qui le liront, et certainement pour gagner de nombreuses sympathies au corps forestier italien. H. By.

**Société vaudoise de sylviculture. Agenda forestier et de l'industrie du bois, 1927.**

L'an dernier, l'agenda à la couverture d'un joli vert clair de la Société vaudoise de sylviculture nous était parvenu si tard qu'il ne nous avait pas été possible de le présenter à nos lecteurs et de leur en recommander l'achat. Son éditeur, M. Haeschel-Dufey, à Lausanne, a, cette fois, su être plus expéditif, ce dont nous le félicitons.

Avec l'édition de 1927, l'Agenda forestier en est arrivé à sa 20<sup>me</sup> année et son succès n'a cessé d'aller en augmentant. Tous ses acheteurs — puissent-ils être très nombreux — ne manqueront pas d'éprouver beaucoup de reconnaissance pour tous ceux qui ont collaboré à sa mise sur pied et au premier rang desquels il faut placer le comité de la Société vaudoise de sylviculture. H. B.

**\*\*\*\*\* Sommaire du N° 12 \*\*\*\*\***  
**de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel**

**Aufsätze:** 50 Jahre eidgenössische Gesetzgebung (Schluss). — Rede des Oberforstinspektors M. Petitmermet bei Anlass der Versammlung des Schweizerischen Forstvereins in Schaffhausen. — **Notizen der Schweizerischen forstlichen Versuchsanstalt:** Über Zuwachs und Ertrag reiner und gemischter Bestände. — **Vereinsangelegenheiten:** Protokoll der Jahresversammlung des Schweiz. Forstvereins vom 15. und 16. August 1926 in der Ratslaube in Schaffhausen. — Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Ständigen Komitees vom 5. November 1926 in Zürich. — **Mitteilungen:** Zwei Aufforstungen im Val-de-Travers. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Eidgen. Kommission für die forstlich-praktische Wählbarkeitsprüfung. — Kantone: Bern. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologischer Monatsbericht (August).